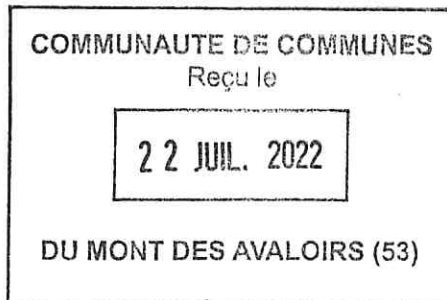


Le Président



Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

Madame Diane ROULAND, Présidente
1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail
53140 PRE EN PAIL SAINT SAMSON

Laval, le 13 juillet 2022

Nos Réf. : EH/JC-04/2022

OBJET : Révision allégée n°1 du PLU Commune d'Averton

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Averton et nous vous en remercions.

Ce projet viendra sans nul doute renforcer la pérennité de la société Orbello Granulats Averton et ses 58 emplois salariés.

Mais, dans un contexte conjoncturel difficile en raison de fortes tensions sur les matières premières, ce projet contribuera surtout à conserver un gisement de proximité vital pour l'économie mayennaise, des Pays de la Loire et de Basse Normandie, ce dont nous nous réjouissons particulièrement.

Concernant l'activité agricole et la nécessaire gestion économe du foncier de production, nous notons :

- l'impact très mesuré de l'extension de la carrière des Roches sur la surface agricole utile de la commune d'Averton,
- la volonté des dirigeants du GAEC de la Baudonnière de s'orienter vers une production exclusivement céréalière,
- les mesures de protection de l'environnement envisagées par la société Orbello Granulats Averton au titre du principe Eviter, Réduire ou Compenser.

Ainsi, au regard de ces considérations, nous donnons un avis favorable au projet de révision allégée n°1 du PLU de la commune d'Averton.